



## ROBERT BADINTER : LE DROIT D'ABOLIR

**Symbole du mouvement abolitionniste dans le monde entier, Robert Badinter inscrit dans la Constitution française la fin de la peine de mort en 1981. Histoire d'un long combat.**

5 17 septembre 1981. « *La parole est à Monsieur le garde des Sceaux, ministre de la Justice.* » L'hémicycle retient son souffle. Les yeux rivés sur la tribune, Robert Badinter s'avance. À la main, les notes de son discours. L'homme ne tremble pas. Refuse les effets de manche. Les mots  
10 suffiront. Il en a l'intime conviction. Ce sera sa dernière plaidoirie. La dernière d'une longue série commencée en 1972. Retour en arrière.

Dans le froid et le brouillard de ce mois de novembre, le verdict est tombé, implacable et réclamé par l'opinion  
15 publique: la mort pour Buffét et Bontemps. La mort pour les preneurs d'otages, pour les assassins. La foule exulte. Pour Robert Badinter, l'un de leurs avocats, c'est la consternation. Comment peut-on se réjouir  
20 de la mort de ses semblables ?

À 44 ans, ce fils d'immigrés russes vient de trouver sa cause. Il se plonge dans les rapports sur la peine de mort, et milite dans des associations, participe à des congrès. Très vite,  
25 il devient une voix. Le porte-parole du mouvement abolitionniste. L'avocat est charismatique, passe bien à la télévision, enchaîne les passages radio. Mais il ne convainc pas. Ni les politiques, ni l'opinion publique ne sont prêts à entendre son credo: distinguer justice et loi  
30 du talion. Indifférence totale. Plus de 65 % des Français continuent de croire la peine de mort indispensable.

En 1976, alors que Christian Ranucci vient d'être guillotiné pour le meurtre d'une fillette dont il se disait innocent, Robert Badinter entend parler de Patrick Henry.

35 Ce jeune homme de 22 ans a enlevé et tué un gamin, Philippe Bertrand. Il accepte l'affaire. La France, elle, est sous le choc. « *Elle a peur* », lâche Roger Gicquel, le présentateur du journal télévisé. Des familles entières vibrent à la douleur des parents du petit Philippe. On réclame une  
40 justice exemplaire. La mort, bien sûr. Il n'y a qu'elle qui peut réparer le meurtre d'un enfant. Robert Badinter est convaincu du contraire. Il le dit et le redit. Dans la rue, devant les médias, aux familles des victimes: la mort ne soigne pas, ne libère pas. L'affaire le hante. Ce procès ne  
45 sera pas celui d'un paumé, d'un irresponsable, mais celui de la peine de mort. Une première en France. À la barre, il convoque des experts en criminologie. Tous sont formels: « *La peine de mort ne dissuade pas les criminels.* » Plus tard, l'abbé Clavier, aumônier de la prison de la Santé, expli-  
50 que qu'« *on ne répond pas à l'horreur par l'horreur. Il faut savoir pardonner.* » Puis vient l'instant de l'ultime plaidoyer. Robert Badinter cherche le regard des jurés, les fixe un à un et déclare: « *Si vous votez la mort, vous resterez seuls avec votre verdict, pour toujours. Et vos enfants sauront*  
55 *que vous avez condamné un jour un jeune homme, et vous verrez leur regard.* » Il a touché juste. La sentence tombe: réclusion à perpétuité. Désormais rien ne sera plus jamais comme avant. Dans l'histoire de l'abolition, la sentence est décisive. Pour le crime le plus abominable qui soit,  
60 des hommes et des femmes, des jurés ont pu comprendre, gracier. Ils ont donné sa chance au pire des criminels. Et accepté que Patrick Henry puisse changer. Mais Badinter, lui, est obligé de filer à l'anglaise du tribunal. Le temps que l'affaire se tasse, ses deux enfants quittent  
65 Paris. Lui reste. Pendant des mois, il reçoit des lettres de mort et d'insultes. Mais il ne renonce pas. Plus entêté que jamais, il court les cabinets politiques, les ministères, multiplie les interviews. Il ne faut pas baisser les bras. Pas maintenant. Alors il accepte les affaires et continue de  
70 défendre des condamnés à mort. Sans relâche. La rage au ventre. L'opinion publique campe, elle, sur ses positions. En 1979, un journal du Sud-Est affirme que 75 % de ses lecteurs seraient favorables au maintien de la peine de mort.  
75 En 1981, guère mieux: 63 %. Mais cette fois-ci, il y a de l'espoir. François Mitterrand, candidat aux présidentielles, vient de déclarer: « *Dans ma conscience, dans la foi de ma conscience, je suis contre la peine de mort.* »  
80 La gauche remporte les élections. En acceptant le poste de ministre de la Justice, Robert Badinter, devenu le symbole du mouvement abolitionniste en France, sait que sa longue marche touche à sa fin. En ce 17 septembre 1981, il prononce enfin cette phrase  
85 tant attendue: « *Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les députés, j'ai l'honneur de demander à l'Assemblée nationale l'abolition de la peine de mort en France.* »

*Ensemble  
contre  
la peine  
de mort*